

Prize Competition

announced by the
Anna - Monika - Foundation

for the investigation of the biological substrate and functional disturbances of depressions
by approval of the Minister of the Interior of Nordrhein-Westfalen,
Düsseldorf, 9th June, 1965

The Foundation announces the following prizes:

First Prize	US-Dollars	15.000,-
Second Prize	US-Dollars	10.000,-
Third Prize	US-Dollars	5.000,-

preferably for studies of biochemical, histological, neurophysiological, neuropathological, psychopharmacological, psychiatric or psychosomatic nature. The studies should be carried out in close cooperation with a psychiatric clinic, a university or an equivalent scientific institution. As far as possible, the papers should give information about recent advances in knowledge that should be helpful in promoting treatment and would open new paths of progress. The papers may be written in German, French or English and should be submitted to the Chairman of the Committee, Prof. Dr. H. Helmchen, Berlin, Germany. Besides hitherto unpublished studies or papers published in the past two years in an international professional journal may also be submitted. Deadline for submission to the Committee is **30th September, 1992**. To help the Committee to come to a speedy decision, it is requested that a maximum of three publications in four copies as well as a summarizing report (approx. 600 words) of the studies submitted for the competition should be included. Prizes will be awarded until the end of July, 1993. If, in the opinion of the Committee, no papers of sufficient merit are submitted, it reserves the right to present no award. Prizes and their amounts will be awarded according to the merits of the study in question. Subject to the Committee's decision, each prize can be divided between two papers.

The Committee of Judges:

Chairman:

Prof. Dr. H. Helmchen

Psychiatrische Klinik und Poliklinik der Freien Universität Berlin, Eschenallee 3, W-1000 Berlin 19, Germany

Honorary Chairman: Prof. Dr. med. P. Kielholz †, Seengen, Aargau, Switzerland

Members:

Prof. Dr. J. Angst, Psychiatrische Universitätsklinik, Zürich, Switzerland

Prof. Dr. K. Beyreuther, Zentrum für Molekulare Biologie der Universität Heidelberg, Germany

Prof. Dr. M. Burger, Friedrich-Miescher-Institut, Basel, Switzerland

Prof. Dr. A. M. Freedman, New York, USA

Prof. Dr. K. Heinrich, Psychiatrische Universitätsklinik, Düsseldorf, Germany

Prof. Dr. A. Herz, Max-Planck-Institut für Psychiatrie, Martinsried, Germany

Prof. Dr. H. Hippus, Psychiatrische Klinik und Poliklinik der Universität München, Germany

Prof. Dr. E. Holsboer, Max-Planck-Institut für Psychiatrie, München, Germany

Prof. Dr. H. Möhler, Institut für Pharmakologie der ETH und Universität Zürich, Switzerland

Prof. Dr. D. Palm, Zentrum für Pharmakologie der Johann-Wolfgang-Goethe-Universität, Frankfurt/M., Germany

Prof. Dr. P. Pichot, Paris, France

Prof. Dr. K. Sandhoff, Institut für Organische Chemie und Biochemie der Universität Bonn, Germany

Prof. Dr. W. Stoffel, Institut für Biochemie der Medizinischen Fakultät der Universität Köln, Germany

Managing Director: Prof. Dr. B. Hesse, Am Kaiserhain 19, W-4600 Dortmund 1, Germany

PROZAC[®] 20mg

Chlorhydrate de Fluoxétine

UN PROGRÈS MAJEUR DANS LE TRAITEMENT DES ÉTATS DÉPRESSIFS



Gélules : boîte de 14. **Composition** : Gélules chlorhydrate de fluoxétine correspondant à 20 mg de fluoxétine base. **Indications thérapeutiques** : états dépressifs. **Contre-indications** : association avec les IMAO - hypersensibilité connue à la fluoxétine - enfant de moins de 15 ans. **Mises en garde** : un délai de 14 jours doit être respecté entre l'arrêt de l'IMAO et le début du traitement par la fluoxétine. Un délai de cinq semaines doit être respecté entre l'arrêt de la fluoxétine et le début du traitement par un IMAO. En cas de survenue d'éruption cutanée ou d'autres phénomènes probablement allergiques, interrompre le traitement. **Précautions d'emploi** : le suicide constitue un risque inhérent à l'état dépressif. L'association de la fluoxétine avec une sismothérapie n'est pas recommandée. En cas de dysfonctionnement hépatique, une réduction de la posologie doit être envisagée. L'apparition de troubles respiratoires persistants peut demander une évaluation plus approfondie. Des cas d'hyponatrémie ont été rapportés, pour la plupart, chez des patients âgés, prenant des diurétiques ou encore hypovolémiques. Chez les patients diabétiques, la fluoxétine est susceptible de modifier l'équilibre glycémique. Une adaptation du traitement antidiabétique à l'instauration ou à l'arrêt de Prozac peut être nécessaire. L'innocuité durant la grossesse et l'allaitement n'a pas été établie. Prévenir les conducteurs d'automobiles et les utilisateurs de machine d'une éventuelle modification de leur comportement. **Interactions médicamenteuses** : la fluoxétine peut allonger la demi-vie du diazépam. Une augmentation des taux plasmatiques des anti-dépresseurs tricycliques ou de la carbamazépine a pu être observée en cas de co-administration avec PROZAC 20 mg. Des variations de la lithiémie ont été rapportées lors de l'association du lithium et de la fluoxétine. Il convient donc de surveiller la lithiémie en cas de coprescription. **Effets indésirables** : peuvent être observés : nausées, diarrhées, bouche sèche, céphalées, nervosité, insomnie, anxiété, somnolence, tremblements et éruptions cutanées, rarement associées à une urticaire, un syndrome du canal carpien, de la fièvre et/ou un dysfonctionnement hépatique. Eruptions et symptômes concomitants sont réversibles à l'arrêt du traitement. Des réactions maniaques ou psychotiques peuvent apparaître chez certains sujets prédisposés. La fluoxétine peut induire une perte de poids banale n'entraînant que très rarement l'arrêt du traitement. Exceptionnellement, on peut noter une élévation des transaminases sériques et/ou une leucopénie asymptomatique, réversibles à l'arrêt du traitement. Confusion mentale, idées suicidaires, dyskinésies, thrombocytopénie, hyperprolactinémie, saignements vaginaux ont été enregistrés. Des symptômes respiratoires telle une dyspnée persistante ou une augmentation de la toux ont été exceptionnellement rapportés (cf. précautions d'emploi). **Mode d'emploi et posologie** : la posologie recommandée est de 20 mg/jour. Cette posologie peut être augmentée jusqu'à 60 mg/jour. Elle doit être diminuée en cas de cirrhose hépatique. **Surdosage** : des crises comitiales ont été rapportées. Pour informations complémentaires, se reporter au dictionnaire des spécialités pharmaceutiques. Liste 1 - AMM. 331 009.5 (1988) gélules. Prix : 88,20 F (14 gélules). Remb. Séc. Soc. à 70%. Agréé aux Collect. **Coût du traitement journalier** : 6,30 F.

